

**CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLES**

**Rapport financier**  
**31 mars 2020**

# **CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLES**

---

## **RAPPORT FINANCIER**

31 mars 2020

---

### **TABLE DES MATIÈRES**

---

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-4
ÉTAT DES RÉSULTATS	5
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS	6
BILAN	7
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	8
NOTES COMPLÉMENTAIRES	9-15

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

---

### Aux administrateurs de CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLES

#### *Opinion*

J'ai effectué l'audit des états financiers de CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLES (ci-après l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2020 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### *Fondement de l'opinion*

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et je me suis acquitté des autres responsabilités qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

#### *Autres informations*

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Mon opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et je n'exprime aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne mon audit des états financiers, ma responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que j'ai effectués, je conclus à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, je suis tenu de signaler ce fait. Je n'ai rien à signaler à cet égard.

#### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

#### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

#### *Observation – Événements postérieurs à la date du bilan*

Nous attirons l'attention sur la note 11 des états financiers qui décrit des événements postérieurs liés à la pandémie mondiale de la COVID-19 déclarée par l'Organisation mondiale de la santé. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.



SASSI COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ INC. <sup>(1)</sup>  
Montréal, le 2 juillet 2020

---

<sup>(1)</sup> CPA auditeur, CGA, permis de comptabilité publique n° A134920

## CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLES

### ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars 2020

	31 mars 2020 (110 jours)
	\$
<b>PRODUITS</b>	
Subventions	
Secrétariat aux Aînés	
Encadrement MADA	49 025
Fonctionnement MADA	34 049
Résautage MADA	14 427
Ministère de la Famille	
Encadrement PFM	57 884
Fonctionnement PFM	38 014
Outils Web	25 000
Ministère de la Santé et des Services sociaux	19 326
Regroupement pour la valorisation de la paternité	4 594
Réseau pour un Québec Famille	7 819
Emploi et Développement social Canada (EDSC)	840
Autres subventions	5 477
Québec en forme	4 642
Avenir d'enfants	76 387
Fondation Chagnon	195 289
Services aux municipalités	20 037
Cotisations	15 161
Activités	34 425
Fuducie - Collectif des partenaires	9 840
Autres	2 218
	<u>614 454</u>
<b>CHARGES</b>	
Salaires et charges sociales	262 445
Honoraires des formateurs	44 981
Colloque	462
Déplacements et représentation des formateurs	43 106
Honoraires professionnels	9 165
Frais d'activités	92 128
Loyer	16 435
Représentation et promotion	12 353
Frais de bureau	6 759
Bulletin	4 501
Site Internet	3 004
Assurances	305
Amortissement des immobilisations	3 973
Frais bancaires	125
	<u>499 742</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>114 712</u>

**CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLES****ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS**

Exercice terminé le 31 mars 2020

	<b>31 mars 2020 (110 jours)</b>		
	<b>Investis en immobili- sations</b>	<b>Non affectés</b>	<b>Total</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>SOLDE, début de l'exercice</b>	<b>26 150</b>	<b>(8 992)</b>	<b>17 158</b>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<b>(3 973) *</b>	<b>118 685</b>	<b>114 712</b>
Acquisition d'immobilisations	<b>3 304</b>	<b>(3 304)</b>	<b>-</b>
<b>SOLDE, fin de l'exercice</b>	<b>25 481</b>	<b>106 389</b>	<b>131 870</b>

\* Représenté par l'amortissement des immobilisations corporelles.

## CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLES

---

### BILAN

Au 31 mars 2020

	31 mars 2020 (110 jours)
	\$
<b>ACTIF</b>	
ACTIF À COURT TERME	
Encaisse	100 715
Épargne rachetable à intérêt quotidien	467 484
Débiteurs (note 3)	28 010
Subventions à recevoir	680 924
Frais payés d'avance	8 143
	<hr/> 1 285 276
DÉPÔT DE GARANTIE	4 135
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	19 992
ACTIFS INCORPORELS (note 4)	5 489
	<hr/> 1 314 892
<b>PASSIF</b>	
PASSIF À COURT TERME	
Créditeurs (note 6)	151 649
Produits perçus d'avance (note 7)	16 989
Apports reportés (note 8)	964 069
Apports en fidéicommiss (note 10)	50 315
	<hr/> 1 183 022
<b>ACTIFS NETS</b>	
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS	25 481
NON AFFECTÉS	106 389
	<hr/> 131 870
	<hr/> 1 314 892
ENGAGEMENT (note 9)	
ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR (note 11)	
POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :	
_____	_____
_____	_____

## CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLES

---

### ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars 2020

	<b>31 mars 2020 (110 jours)</b>
	<b>\$</b>
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>	
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	114 712
Élément sans effet sur la trésorerie :	
Amortissement des immobilisations	3 973
	<u>118 685</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	
Débiteurs	21 476
Subventions à recevoir	(448 330)
Frais payés d'avance	(1 268)
Créditeurs	82 741
Apports en fidéicommis	(9 840)
Produits perçus d'avance	(45 973)
Apports reportés	14 228
	<u>(386 966)</u>
	<u>(268 281)</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>	
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 304)
Variation de l'épargne rachetable	(1 817)
	<u>(5 121)</u>
<b>DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, début de l'exercice	374 117
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, fin de l'exercice	<u>100 715</u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

## **1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

Le CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLES est un organisme à but non lucratif, constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 11 décembre 2019, suite à la fusion des deux organismes, le RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ et le CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLES . C'est un organisme exempté d'impôt sur le revenu.

La mission de l'organisme est :

s'engager auprès des municipalités, en collaboration avec les associations, les organismes et les partenaires du milieu, à offrir des services d'accompagnement stratégiques dans le but de développer des milieux de vie qui assurent le bien-être des familles, la conciliation travail-famille, l'épanouissement et la réussite des jeunes, ainsi que le vieillissement actif.

## **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes.

### *Utilisation d'estimations*

La préparation d'états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés à l'actif et au passif et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que sur les montants des produits et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. Les principales estimations comptables portent sur la durée de vie utile des immobilisations. Les montants établis et les renseignements divulgués sur la base de ces estimations et hypothèses pourraient être différents des résultats réels.

### *Constatation des produits*

#### *Apports*

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont reportés et constatés aux résultats au même rythme que les immobilisations afférentes.

**2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

*Apports reçus sous forme de biens et de services*

L'organisme constate les apports reçus sous forme de biens et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se les procurer autrement pour son fonctionnement régulier.

*Publicité*

Les revenus de publicité sont constatés lorsque la publicité est diffusée.

*Activités et apports des participants*

Les produits d'activités et les apports des participants sont constatés à titre de produits lorsque l'activité a été réalisée ou que les services ont été livrés.

*Activités*

Les revenus d'activités sont constatés à titre de produits lorsque les activités ont eu lieu.

*Cotisations*

Les revenus de cotisations sont constatés à titre de produits au prorata des exercices auxquels ils se rapportent.

*Intérêts*

Les produits d'intérêts sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

*Placements*

Les placements sont inscrits à leur juste valeur, qui correspond au coût majoré des intérêts.

*Immobilisations*

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode et les durées indiquées ci-dessous.

	<u>Méthode</u>	<u>Durées</u>
Immobilisations corporelles		
Mobilier et équipement	Amortissement linéaire	5 ans
Équipement informatique	Amortissement linéaire	3 ans
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	4 ans
Actifs incorporels		
Site Web	Amortissement linéaire	5 ans

## CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLES

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2020

#### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

##### *Instruments financiers*

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, de l'épargne rachetable, des débiteurs, des subventions à recevoir et des taxes à la consommation à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

#### 3 - DÉBITEURS

	<b>31 mars 2020 (110 jours)</b>
	<u>\$</u>
Comptes clients	8 473
Taxes à la consommation à recevoir	<u>19 537</u>
	<b>28 010</b>

#### 4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<b>31 mars 2020 (110 jours)</b>		
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>
	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles			
Mobilier et équipement	30 069	23 054	7 015
Équipement informatique	28 566	15 589	12 977
	<u>58 635</u>	<u>38 643</u>	<u>19 992</u>
Actifs incorporels			
Site Web	8 599	3 110	5 489
	<u>67 234</u>	<u>41 753</u>	<u>25 481</u>

## CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLES

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2020

#### 5 - MARGE DE CRÉDIT

L'organisme dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 85 000 \$ portant intérêt au taux de 5,95 %, renouvelable annuellement, garantie par une hypothèque mobilière sur l'universalité des débiteurs, d'une valeur comptable de 708 934 \$. Au 31 mars 2020, la marge de crédit était inutilisée.

L'organisme dispose aussi d'une carte de crédit d'un montant autorisé de 20 000 \$ portant intérêt au taux de 5,95 %. Au 31 mars 2020, le solde de la carte de crédit était de 2 203 \$.

#### 6 - CRÉDITEURS

	<b>31 mars 2020 (110 jours)</b>
	\$
Comptes fournisseurs	76 113
Frais courus	2 555
Salaires et vacances	40 408
Sommes à remettre à l'État	32 573
	<b>151 649</b>

#### 7 - PRODUITS PERÇUS D'AVANCE

	Solde 11-déc 2019	Ententes/ Encaisse- ments	Constatés à titre de produits	Solde 31-mars 2020
	\$	\$	\$	\$
Services aux municipalités	14 705	9 800	20 037	4 468
Cotisations	14 404	10 822	15 161	10 065
Activités				
Projet Réseau municipalités accessibles	1 811	2 619	1 974	2 456
Déploiement QADA	10 102	-	10 102	-
Université de Laval	19 045	2 219	21 264	-
Francophonie	2 895	-	2 895	-
	<b>62 962</b>	<b>25 460</b>	<b>71 433</b>	<b>16 989</b>

## CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLES

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2020

#### 8 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de fonctionnement des projets de l'exercice subséquent. La variation survenue dans le solde des apports reportés est la suivante :

	Solde 11-déc 2019	Ententes/ Encaisse- ments	Constatés à titre de produits	Solde 31-mars 2020
	\$	\$	\$	\$
Secrétariat aux Aînés - Encadrement MADA	55 225	272 752	49 025	278 952
Secrétariat aux Aînés - Réseautage MADA	111 424	-	14 427	96 997
Ministère de la Famille - Encadrement PFM	102 130	7 459	57 884	51 705
Québec en forme	4 642	-	4 642	-
Regroupement pour la valorisation de la paternité	472	17 000	4 594	12 878
Réseau pour un Québec Famille	7 819	-	7 819	-
Fondation Chagnon	604 058	-	195 289	408 769
Fondation Chagnon - rapprochement	32 927	-	5 456	27 471
Ministère de la Santé et des Services sociaux	15 477	75 000	19 326	71 151
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre - Siège social	5 000	500	21	5 479
Emploi et Développement social Canada (EDSC)	10 667	-	-	10 667
	949 841	297 211	358 483	964 069

## CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLES

---

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2020

---

#### 9 - ENGAGEMENT

L'organisme est engagé en vertu d'un bail échéant en juin 2024. Le solde des engagements découlant de ces contrats s'établit à 215 012 \$.

Les paiements minimums exigibles en vertu du bail payables au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	\$
2021	50 591
2022	50 591
2023	50 591
2024	50 591
2025	12 648
	<u>215 012</u>

#### 10- APPORTS EN FIDÉICOMMIS

L'organisme agit à titre de fiduciaire dans le cadre du projet CPDC - travailler ensemble de la Fondation Chagnon.

Les variations survenues dans le solde du fonds du projet CPDC - travailler ensemble sont les suivantes :

	<b>31 mars 2020 (110 jours)</b>
	\$
Solde au début	<b>60 155</b>
Sommes reçues	-
Dépenses	<u><b>(9 840)</b></u>
Solde à la fin	<b>50 315</b>

---

**11 - ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN**

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'écllosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde.

En date du 2 juillet 2020, l'organisme est au courant de changements dans ses activités à la suite de la crise de la COVID-19, notamment la fermeture de ses bureaux physiques.

La direction n'est pas certaine de l'incidence de ces changements sur ses états financiers et croit que toute perturbation pourrait être temporaire; cependant, il existe une incertitude quant à la durée et à l'impact potentiel de cette perturbation.

En conséquence, nous ne sommes pas en mesure d'estimer l'impact potentiel sur les activités de l'organisme en date de ces états financiers.